Lire et Ecrire
Communauté française

ENQUÊTE **2007 / 2006-07**
SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES
EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Analyse synthétique des principaux résultats statistiques [1]

TABLE DES MATIÈRES

I. CADRE GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE MÉTHODE

Constitution des données 2
Opérateurs et champs d'activités retenus pour l'enquête 4

II. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante 6

1. LES OPÉRATEURS 8
2. LES APPRENANTES ET APPRENANTS 10
Genre 10
Age 11
Nationalité 11
Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus) 15
Niveau de scolarité antérieur 18
Durée et moment de la formation 19
Nombre d'heures de formation suivies par semaine
Moment de la formation (cours de jour / en soirée)
Contrats de formation 21
3. L'ENCADREMENT 22
Caractéristiques du personnel rémunéré 23
Caractéristiques du personnel bénévole 25

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse (2004 à 2007) – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes – Détail Lire et Ecrire / Autres opérateurs
ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

[1] Les données statistiques complètes sont disponibles à L & E Communautaire (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).
Rappelons qu'une analyse détaillée de l'évolution du secteur de 1990 à 2000-01 a été publiée dans un n° spécial du *Journal de l'Alpha* (n° 128, avril-mai 2002, 40 p.).

I. CADRE GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE MÉTHODE

Constitution des données

170 organismes ont participé cette année à l'enquête réalisée par *Lire et Ecrire*, soit près d'une trentaine de plus que l'année précédente (143), et 8 de plus que l'avant-dernière année (162).[2] Cette variation du nombre de répondants est le principal facteur de la courbe de croissance en 'dents de scie' qu'on observe dans le graphique ci-dessous. Nous avions en effet établi l'an passé que c'est à elle qu'on devait l'apparente diminution du nombre d'apprenants, puisqu'en se bornant à reporter les données antérieures des organismes non répondants, on aurait observé au contraire une croissance de près d'un millier d'apprenants.

La variation du taux de réponse, lequel augmente dans une certaine mesure lorsqu'on sollicite fortement les organismes du secteur de l'alphabétisation, met en évidence que répondre à l'enquête représente une charge de travail supplémentaire pour laquelle tous ne sont pas enclins à se mobiliser chaque année – d'autant que les différents organismes ne sont pas tous pareillement équipés pour ce faire.

Le projet, actuellement à l'étude au sein du *Comité de pilotage pour l'alphabétisation*, d'harmoniser le questionnement adressé aux opérateurs (par les différentes administrations, ainsi que par *Lire et Ecrire* pour son enquête) et d'offrir la possibilité d'y répondre via une base de données, pourrait à terme faciliter la constitution, la récolte et le traitement de ces données.

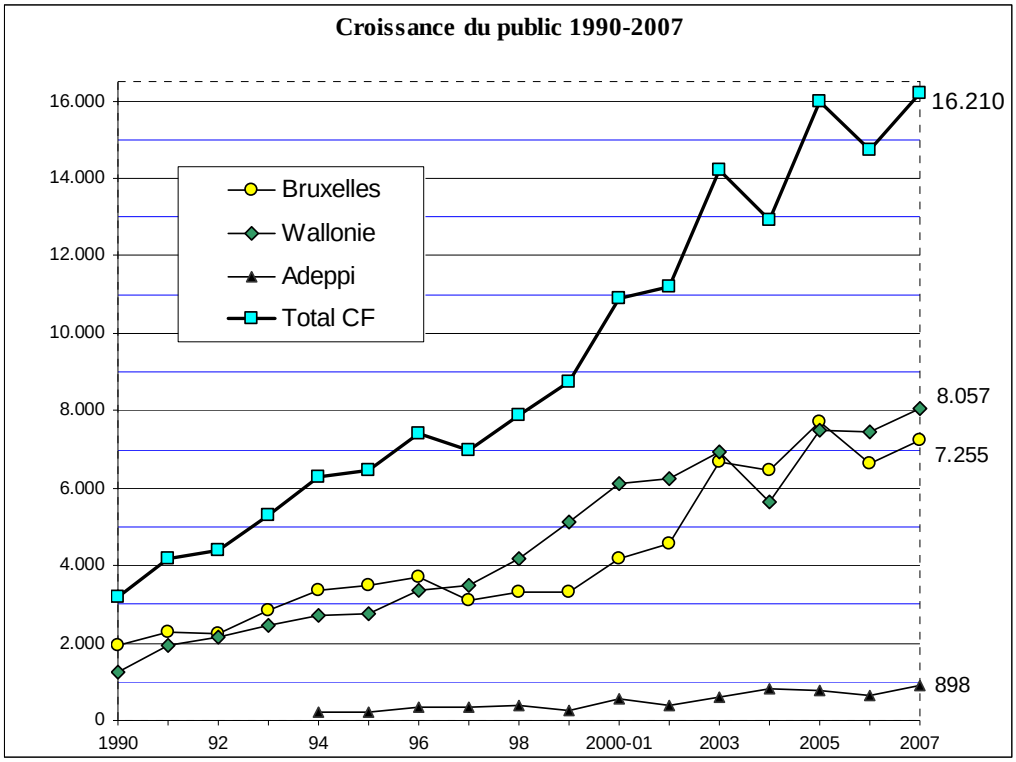

[2] Quelques autres opérateurs (moins d'une dizaine) ont répondu à l'enquête, mais soit leur réponse n'a pu être retenue car trop lacunaire, soit ils ne correspondaient manifestement pas aux critères « opérateur d'alpha » (cf. section suivante, p. 4).
Au total, L&E retient 207 organismes opérateurs d'alpha (hormis les écoles de promotion sociale), identifiés par les coordinations de L&E. Vu sous cet angle, le taux de réponse à la présente enquête est donc de 82% (alors qu'il n'était que de 69% pour 2006, et 75% pour 2005).

Cette année, un effort particulier a été consacré pour contacter et mobiliser tous les opérateurs concernés.
La concertation au sein du *Comité de pilotage* a permis d'établir une liste intégrée des opérateurs comportant, outre les organismes traditionnellement identifiés par le travail de réseau de *Lire et Ecrire*, ceux qui n'avaient pas encore été identifiés mais étaient cependant subventionnés pour une activité en lien avec l'alphabétisation par les administrations membres du Comité[3].
Le questionnaire d'enquête a pu ainsi être adressé à un cercle élargi d'organismes.
Par ailleurs, et c'est une première, un courrier commun a été envoyé par les administrations membres du Comité aux opérateurs subventionnés[4], les invitant à répondre à l'enquête.

Cet effort a porté ses fruits, puisque 27 organismes ont participé pour la première fois à l'enquête.[5]
Il s'agit généralement d'organismes qui ont développé très récemment une activité d'alphabétisation, souvent complémentaire à leurs autres actions, et d'assez petite échelle. Ensemble, ils avaient accueilli et assuré la formation de 850 apprenants.

Du fait que les formations du champ de l'alphabétisation organisées par les écoles de Promotion sociale font depuis cette année l'objet d'une enquête distincte, réalisée par l'administration compétente, l'enquête de *Lire et Ecrire* n'a plus été adressée à ce type d'organismes, quand bien même un petit nombre d'entre eux y participaient depuis longtemps.
Or les écoles de Promotion sociale comptent généralement un nombre important d'élèves. Pour l'enquête de l'an dernier, les 5 écoles qui avaient participé recensaient 579 apprenants et 28 enseignants – qui disparaissent ainsi des statistiques de l'enquête *Lire et Ecrire*, mais qu'on retrouvera bien sûr mutatis mutandis dans celles de la Promotion sociale.

Au risque d'être un peu rébarbatives, ces considérations mettent en évidence que l'évolution quantitative du secteur telle qu'elle ressort de l'enquête est sujette à des fluctuations extérieures à l'activité elle-même, en raison du taux de réponse d'une part, d'autre part selon qu'on prend ou non en compte certains opérateurs ou certains types d'activités.

Cela étant, on peut raisonnablement affirmer que l'enquête présentée cette année est sans doute, au regard du nombre d'opérateurs participants, la plus exhaustive que nous ayons jamais réalisée.
En effet, nous relevons aussi chaque année les opérateurs qui à notre connaissance organisent des formations du secteur de l'alpha, mais dont nous n'avons pas reçu les données.[6]

---

[3] Ces administrations sont :
- d'une part, la Direction de l'enseignement de Promotion sociale, qui récolte de manière distincte les données relatives à l'alphabétisation auprès des établissements de son secteur ;
- d'autre part, en ce qui concerne les autres opérateurs : le service Éducation permanente (Communauté française) ; les Services Cohésion sociale, Enseignement-Formation professionnelle, ainsi que Bruxelles-Formation (COCOF – Région de Bxl-Capitale) ; les DG Action sociale, Economie et Emploi, ainsi que le Forem-Conseil (Région wallonne).

[4] Hormis les établissements de Promotion sociale, qui ont fait l'objet d'un relevé séparé.

[5] Ces organismes sont signalés par une mention « Nouveau 2007 » dans le premier des tableaux statistiques détaillés (*Liste des opérateurs*).

[6] Ces organismes sont signalés par une mention « Alpha sans données » dans le tableau *Liste des opérateurs*.

C'était le cas de 37 organismes cette année (pour 170 répondants), alors que la précédente enquête en recensait 63 (pour 143 répondants), et la précédente encore 54 (pour 162 répondants).

* *

Les données de cette enquête ont été récoltées de mars à avril 2008, en laissant (comme l'an dernier) latitude aux opérateurs de répondre, en ce qui concerne les données apprenants :

- soit pour l'année 'scolaire' 2006-07 (ce qui correspond à la pratique la plus courante des opérateurs, organisant les formations de septembre à juin),
- soit pour l'année civile 2007(ce qui correspond à la période de référence de la plupart des dossiers de subvention).

Les données apprenants de tous les 'Lire et Ecrire' portent sur l'année civile, et plus de la moitié des autres opérateurs ont choisi cette dernière option.

Par contre les données relatives au personnel (rémunéré ou bénévole) concernent le personnel en fonction un jour donné du second semestre 2007 (soit le 30/09, soit le 31/12).

Opérateurs et champs d'activités retenus pour l'enquête

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maitrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les actions du secteur de l'alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.
Le questionnaire adressé aux opérateurs précise que l'enquête concerne bien différentes activités, mais pour autant que les opérateurs organisent AU MOINS UNE des deux premières activités (Alpha francophones ou Alpha/FLE) telles que définies ci-dessous :

1.	**"Alpha francophones" =**
	apprendre à parler, lire, écrire, calculer, … pour des adultes francophones ou maitrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maitrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2.	**"Alpha/FLE" =**
	même définition que Alpha, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, … en français.
3.	**"Formation de base"** =
	poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4.	**"FLE scolarisés"** =
	apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle et qui ont acquis un diplôme scolaire dans leur langue d'origine.

[FLE = Français Langue Etrangère]

Le principe est de ne pas exclure du champs des activités prises en compte celles qui font naturellement partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas, peu ou mal scolarisés.

Exclure la « formation de base » serait d'autant plus dommageable qu'elle peut représenter pour les apprenants une perspective de poursuite, tangible du fait qu'elle se situe au sein d'un même organisme, contribuant ainsi à briser le risque de ghettoïsation des plus mal lotis face à l'écrit.
Exclure les actions et le public « FLE scolarisés » aurait le même effet de confiner entre eux ceux qui sont les plus démunis. Et par ailleurs, cela ne tiendrait pas compte des conditions de fonctionnement de petits organismes, ou d'antennes en zone rurale par exemple, où il est difficile de démultiplier les groupes car le public est globalement peu nombreux.

Pour autant, il ne s'agit pas d'élargir le champ d'activités au point d'englober les nombreux opérateurs de formation de base et de FLE qui ne s'identifient en aucune manière comme « opérateurs d'alpha » (organismes d'ISP, écoles de langues, etc.).
C'est pourquoi la condition « au moins une activité Alpha » nous est progressivement apparue comme la formule médiane permettant d'identifier les opérateurs du secteur tout en tenant compte des réalités de terrain.

Ce sont également les « réalités de terrain » qui nous amènent à faire – exceptionnellement – une entorse à ce principe général.
Il arrive en effet que des organismes qui collaborent étroitement avec des opérateurs d'alpha n'offrent eux-mêmes que des formations de base ou du FLE, ceci en concertation avec leurs partenaires, pour assurer une offre complémentaire, des groupes mieux composés, etc. et ne pas se porter une « concurrence » absurde.
Nous les assimilons alors à des opérateurs d'alpha, car ils travaillent en réseau avec un, voire plusieurs, opérateurs de ce type.[7]

[7] Il n'est d'ailleurs pas rare que de tels organismes développaient antérieurement une action d'alpha – comme le signale par exemple le nom de *Alpha Barvaux*, une association qui en accord avec Lire et Ecrire Luxembourg n'accueille plus actuellement qu'un public « FLE scolarisés », tout en restant disposée à accueillir un public alpha dont la demande de formation ne serait pas rencontrée.

II. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante

Comme expliqué ci-dessus, les 'dents de scie' du graphique illustrant l'évolution du public (p. 2) ne sont qu'apparentes, car en réalité le nombre d'apprenants suivant des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha est en croissance constante.

L'enquête 2007 / 2006-07 dénombre 16.210 apprenants : 7.255 à Bruxelles (44,8 %), 8.057 en Wallonie (49,7%) et 898 qui suivaient leur formation auprès de l'ADEPPI (5,5%).

Pourtant, cette année encore, plus de 5.000 candidats aux formations ont dû être « refusés » (c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc.) : au moins 3.476 à Bruxelles, 1.709 en Wallonie et 300 qui s'étaient adressés à l'ADEPPI, ceci au minimum car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré.

		niveau différent	groupes complets	manque formateurs	manque locaux	Autres
Nombre de « refus »		Nombre d'op déclarant ces motifs de refus				
Bruxelles	3.476	53	55	38	31	9
Wallonie	1.709	33	33	23	14	15
Adeppi	300	1	1	1	1	
Total CF	5.485	87	89	62	46	24

Le motif le plus fréquemment invoqué pour n'avoir pu accueillir des personnes en demande de formation est « groupes complets », déclaré par 52% des opérateurs bruxellois et par 40% des opérateurs wallons. Par rapport à l'année précédente, la situation reste à cet égard assez similaire à Bruxelles, mais s'est améliorée en Wallonie, où l'an dernier les ¾ des opérateurs exprimaient une saturation. Quoiqu'il en soit, ces réponses 'groupes complets', ainsi que 'manque de formateurs' (pour créer de nouveaux groupes) ou 'manque de locaux', témoignent que le secteur pourrait accroître encore sa capacité pour accueillir toutes les demandes.

Il faut cependant souligner qu'un motif presque aussi fréquent que « groupes complets » est le niveau de formation antérieure trop élevé des candidats, ce qui signifie que le secteur de l'alpha continue de recevoir des demandes de formations qui pourraient être plus adéquatement rencontrées ailleurs : demandes de français langue étrangère (FLE) de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue, ou demandes de formations de base de personnes qui se voient refoulées vers l'alpha parce que le seuil d'accès aux formations professionnelles est souvent trop élevé.
L'offre de formations de base et de FLE s'est cependant bien étoffée ces dernières années. Le nombre important de « refus » de candidats dont le niveau ne correspond pas au profil ciblé pourrait donc aussi s'interpréter comme une augmentation des réorientations, qui se multiplieraient parce qu'elles sont plus aisées.

Ces pratiques de réorientation, tout comme, on le verra plus loin, le niveau de scolarité antérieure des apprenants, témoignent que les opérateurs du secteur ont poursuivi leur effort pour se recentrer sur ce qui est par définition leur public-cible : les adultes les plus démunis quant à la maitrise des savoirs de base et les moins familiarisés avec l'écrit.

* *

1. LES OPÉRATEURS

Sur les 170 répondants, on compte 85 organismes bruxellois[8], 83 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire - Communauté française* et l'ADEPPI, qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

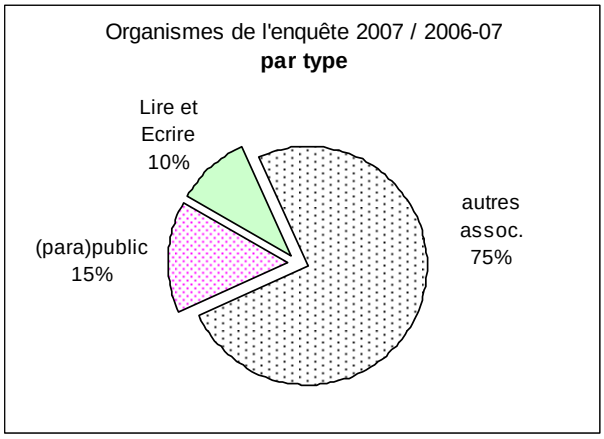

Les organismes participant à l'enquête sont majoritairement des associations d'initiative privée (144), mais on compte également 26 organismes ou services d'initiative publique, généralement communaux (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques publiques, centres pour réfugiés, etc.).[9]

Comme dit précédemment, l'enquête réalisée par L & E n'a plus été adressée depuis cette année aux écoles de Promotion sociale (ni aux associations organisant des modules de formation reconnus par la Promotion sociale).

Parmi les associations d'initiative privée, on trouve les 17 *Lire et Ecrire* (L&E Bruxelles et 6 'locales' bruxelloises, L&E Wallonie et 8 'régionales' wallonnes, et Lire et Ecrire - Communauté française) et 127 autres associations, réparties en nombre quasi égal à Bruxelles (64) et en Wallonie (62), l'Adeppi travaillant dans les prisons des deux Régions.

Les organismes (para)publics sont eux aussi en nombre quasi égal à Bruxelles (14) et en Wallonie (12).

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et/ou à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, publications, production d'outils, etc.)[10].

Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Une question de l'enquête porte sur l'activité principale de l'opérateur, et jusqu'à l'an dernier nous en avons publié les résultats.

Mais de plus en plus d'opérateurs développent des activités variées et bénéficient de reconnaissances diverses, si bien qu'ils sont nombreux à indiquer plusieurs activités "principales" et que la réponse ne peut plus être traitée de manière aussi univoque.[11]

---

[8] Il s'agit du nombre net d'opérateurs (les opérateurs partenaires du « Plan d'alphabétisation » bruxellois qui organisent aussi des actions en propre n'étant comptés qu'une fois).

[9] Ces derniers peuvent être des associations, mais créées à l'initiative d'un organisme (para)public.

[10] C'est le cas des *Lire et Ecrire* et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le *Collectif Alpha* à Bruxelles, *Alpha-Mons-Borinage*, ou *Alpha 5000* à Namur.

[11] La présentation des reconnaissances et subventions dont bénéficient les organismes, telle qu'elle figure dans l'***Etat des lieux*** publié annuellement par le *Comité de pilotage pour l'alphabétisation*, offre maintenant une meilleure source d'information à cet égard. La question des différents profils d'opérateurs d'alpha demande cependant une analyse plus fouillée (notamment parce que certains travaillent sur une base exclusivement volontaire (ou quasi) et ne sont pas (ou fort peu) subsidiés, et que d'autres sont dotés de reconnaissances et de moyens provenant en majorité d'administrations qui ne sont pas représentées au *Comité*).

Rappelons cependant que les domaines d'action déclarés antérieurement par les opérateurs comme résumant le mieux leur objet social ou leur projet étaient généralement, par ordre d'importance : l'éducation permanente des adultes, l'alphabétisation, l'aide ou le service social, le développement communautaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi, l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'accueil des réfugiés, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, l'enseignement (pour les écoles de Promotion sociale), ainsi que la culture (pour les centres culturels, les bibliothèques), ou d'autres domaines encore plus atypiques (aide au logement, etc.).

A noter que 74 opérateurs organisent également une école de devoirs : 48 à Bruxelles, soit plus de la moitié d'entre eux (56%) ; 26 en Wallonie, soit près d'un quart (23%).
Ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons encore qu'il est rare que les associations travaillent seules ; elles agissent très généralement en partenariat avec d'autres associations, ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les Ecoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.
Cette pratique est particulièrement illustrée par Lire et Ecrire Namur (partenariat structurel avec 4 opérateurs importants de la région), par Lire et Ecrire Bruxelles, qui met en œuvre le *Plan bruxellois pour l'alphabétisation* (PBA) en collaboration avec une trentaine d'opérateurs de la Région[12], et par la création en Wallonie de « Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées », 9 plateformes sous-régionales auxquelles participent des partenaires issus de secteurs différents.[13]

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, etc.
Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, l'activité est valorisée par la structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

[12] Ainsi, sur les 2.084 apprenants qui avaient suivi en 2007 une formation dans un des organismes participant au PBA, 49% suivaient les cours auprès des locales bruxelloises de L&E, et 51% auprès des 35 partenaires conventionnés.

[13] Le PBA et les dispositifs territoriaux wallons ont été décrits dans l'***Etat des lieux*** 2005-06 (chapitre 5, pp. 205-218).

2. LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Dans cette section concernant les apprenants, le décompte des organismes change puisqu'on prend en considération les opérateurs organisant des formations pour ce public.
Les 3 coordinations Lire et Ecrire (Bruxelles, Wallonie et Com. française) ne sont donc plus retenues, par contre les opérateurs bruxellois partenaires du PBA qui organisent en propre des formations distinctes sont comptés deux fois.
Le nombre total d'opérateurs est ainsi 189 : 106 à Bruxelles, 82 en Wallonie, plus l'ADEPPI.

GENRE

Les femmes représentaient 65% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement une proportion encore plus importante, avoisinant les 70%, si l'on ne tient pas compte ici du public des détenus, essentiellement masculin[14].

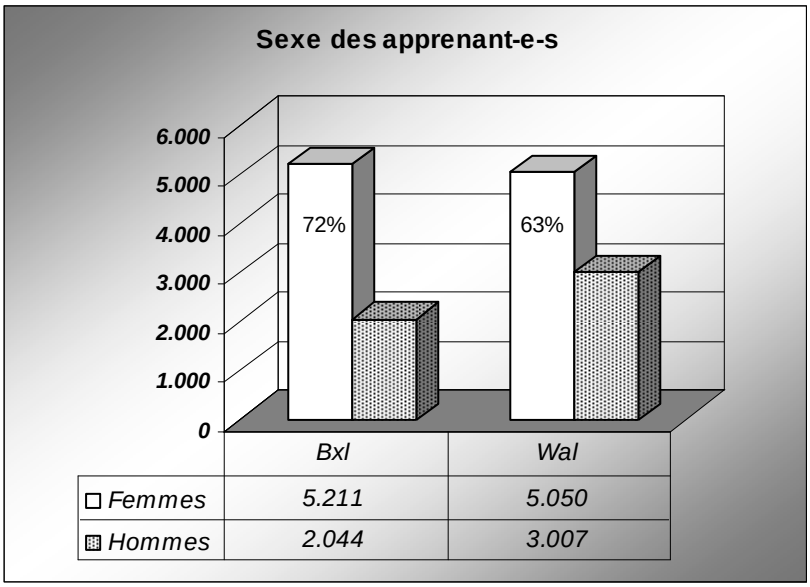

La sur-représentation des femmes, plus forte à Bruxelles (72%) qu'en Wallonie (64%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois (36, soit plus du tiers) comptent exclusivement des apprenantes femmes, alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (8 en tout, dont 5 basés à Liège).

Toutefois, même en ne considérant que le public des opérateurs « mixtes », les apprenantes restent nettement majoritaires, en Wallonie et à Bruxelles, comme le montre le petit tableau ci-dessous.

Proportion Femmes / Hommes
auprès des opérateurs avec un public mixte

(NB : sans ADEPPI)	Bxl	%	Wal	%
Femmes	3.738	65%	4.667	62%
Hommes	2.044	35%	2.851	38%
	5.782		**7.377**	

Or ces proportions Femmes / Hommes ne sont pas des moyennes uniformisant des situations contrastées : il est effectivement rare que les apprenants masculins constituent au moins la moitié

[14] Outre l'ADEPPI (898 apprenants, dont 92% d'hommes), les principaux autres opérateurs intervenant en prison sont *Aide et reclassement* (public exclusivement de détenus dans des centres pénitentiaires de la région de Huy : 141, tous hommes) et *L&E Charleroi* (80 de ses apprenants sont détenus à la prison de Jamioulx – ce public est mixte).

des apprenants d'un même organisme (31 cas, en ce compris *Aide et reclassement* et l'ADEPPI : 8 à Bruxelles, 21 en Wallonie), et hormis le cas particulier des opérateurs intervenant en prison, on ne rencontre qu'un seul opérateur accueillant uniquement un public masculin.

Ces simples observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer plus adéquatement le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maitrise de l'écrit et des connaissances de base.

Lire et Ecrire mène à Bruxelles un effort particulier pour constituer des groupes mixtes, puisque sur les 8 opérateurs dont au moins la moitié du public est masculin, 5 sont des locales de L&E ou des organismes conventionnés dans le cadre du PBA.
De manière générale, le public des locales de L&E Bruxelles et de ses partenaires est un peu mieux équilibré quant au genre (66% de femmes, 34% d'hommes) que celui des autres opérateurs bruxellois (74% et 26%). En Wallonie, la proportion par genre est quasi identique pour les L&E et les autres opérateurs.

AGE

Globalement, la moitié du public a entre 26 et 40 ans, et (sans tenir compte de l'ADEPPI[15]), un tiers des apprenants ont plus de 40 ans, tandis qu'on compte 14% de moins de 26 ans. Ce dernier chiffre est en diminution par rapport à l'an dernier, où les 18-25 ans constituaient 18% du public à Bruxelles et en Wallonie.

Age	Bxl	Wal	moyenne B-W	Adeppi
- de 18	0,5%	0,7%	0,6%	0%
18-25	12%	16%	14%	32%
26-40	54%	49%	51%	52%
41-50	19%	23%	21%	11%
51 et +	15%	11%	13%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

Une catégorie d'âge supplémentaire a été ajoutée cette année (auparavant, les 26 à 50 étaient regroupé), ce qui met mieux en évidence l'âge relativement élevé du public.
Ces proportions sont assez similaires dans les deux Régions, et tant pour le public de L & E que pour celui des autres opérateurs.

NATIONALITÉ

Pour la question des nationalités également, une catégorie supplémentaire a été ajoutée au questionnaire. Auparavant nous distinguions uniquement Belges / Étrangers, mais depuis cette année la première catégorie a été subdivisée en 'Belges à la naissance' / 'Belges d'origine étrangère' (tout en spécifiant bien qu'il s'agit là des personnes ayant fait elles-mêmes la démarche d'acquisition de nationalité, c-à-d qu'il ne fallait pas remonter de génération).

15. Sous l'angle de l'âge également, le public de l'Adeppi reflète en effet le profil de la population carcérale : moins d'apprenants ayant passé la quarantaine, et davantage de jeunes entre 18 et 25 ans (32%).

Les enquêtes précédentes montraient en effet qu'une large part des apprenants 'belges' étaient des allochtones ayant acquis la nationalité, puisque dans leur réponse au questionnaire les opérateurs signalaient fréquemment, à côté de la mention « Belge », la nationalité d'origine de ces apprenants. Par ailleurs, une recherche-action menée par L&E Bruxelles[16] confirmait le nombre très faible d'apprenants belges d'origine, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public.

Apprenants Belges / Etrangers

	Appr. étr.	Appr. belges		Total
		de naissance	d'origine étrang.	
Bruxelles	5.148	173	1.820	**7.141**
	72%	*2%*	*25%*	*100%*
Wallonie	5.068	1.769	1.182	**8.019**
	63%	*22%*	*15%*	*100%*
Adeppi	482	409		891
	54%	*46%*		*100%*
Com. fr.	10.698	2.351	3.002	**16.051**
	67%	*15%*	*19%*	*100%*

La répartition des apprenants étrangers ou belges, et parmi ces derniers des Belges de naissance ou non, est si différente dans les 2 Régions que donner des proportions globales ne présenterait pas grand intérêt.

Comme on l'observe depuis que l'enquête existe, la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie, où ils constituent moins des 2/3 du public, tandis qu'à Bruxelles ils en représentent près des 3/4.[17]

En tenant compte de la nationalité à la naissance, il apparaît que seuls 2% des apprenants bruxellois sont des « Belges de souche », tandis que cette proportion monte à 22% en Wallonie.
Il est vrai que certains répondants n'ont pas fait la distinction au sein des Belges, en sorte que la sous-catégorie 'Belges de naissance' est éventuellement un peu surévaluée. (C'est le cas de l'Adeppi, dont le public est constitué de 54% d'étrangers et 46% d'apprenants belges, de naissance ou non).

Ces données posent de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».
De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées.
Le groupe verviétois *Osons en parler*, un groupe d'apprenants qui ont été à l'école en Belgique, mais y ont connu l'échec et en sont sortis illettrés, a été pionnier dans le travail de sensibilisation et d'accompagnement vers l'alpha de personnes ayant vécu des expériences similaires. D'autres initiatives du même type ont vu le jour depuis. On peut attendre que ces démarches, jointes à l'important travail de sensibilisation mené actuellement par Lire et Ecrire auprès d'organismes-

[16] Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, Lire et Ecrire, Bruxelles, 2005 et 2006.

[17]. Rappelons que la population étrangère est aussi globalement nettement plus importante à Bruxelles qu'en Wallonie. En 2006, 27% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie *(source : Statbel)*. Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations.
Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

relais[18], contribueront à constituer un public plus mélangé sous l'angle allochtones / autochtones.

En ce qui concerne les pays de provenances des apprenants étrangers, on observera que le secteur de l'alpha accueille un très large éventail de nationalités. A côté de celles traditionnellement présentes dans les lieux d'alpha, en lien avec les politiques déjà anciennes d'immigration de main d'œuvre (Maghreb, Turquie), on rencontre actuellement des groupes importants issus d'autres régions du monde.

Nationalités des apprenants étrangers (regroupement par zones géopolitiques) – En %

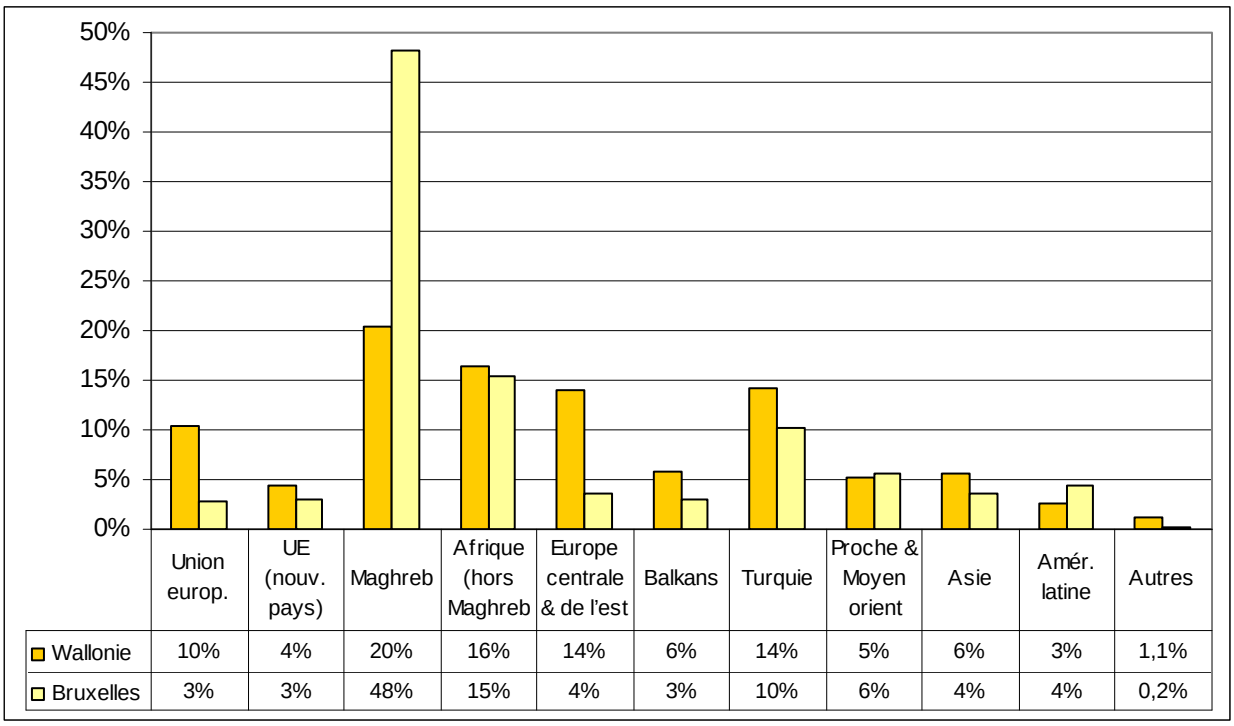

	Union europ.	UE (nouv. pays)	Maghreb	Afrique (hors Maghreb	Europe centrale & de l'est	Balkans	Turquie	Proche & Moyen orient	Asie	Amér. latine	Autres
Wallonie	10%	4%	20%	16%	14%	6%	14%	5%	6%	3%	1,1%
Bruxelles	3%	3%	48%	15%	4%	3%	10%	6%	4%	4%	0,2%

Comme le montre le graphique ci-dessus, la situation est à cet égard également assez différente à Bruxelles et en Wallonie. Dans cette dernière région, elle est aussi plus fluctuante.

Ainsi, au début de la décennie, les personnes originaires des pays de l'ex 'bloc de l'est' représentaient en Wallonie le groupe le plus important. Il s'est progressivement amenuisé, probablement du fait de la réorientation de ces apprenants, qui étaient généralement bien scolarisés, vers d'autres opérateurs de formation – mais aussi (ce sont les aléas des statistiques) parce que les nationaux des nouveaux pays membres de l'UE[19] se retrouvent maintenant dans une autre catégorie… Ou pour encore d'autres raisons, dont l'éclaircissement réclamerait de comparer les flux migratoires.
Si les apprenants originaires de l'Europe centrale et de l'est restent proportionnellement plus nombreux en Wallonie qu'à Bruxelles, de même que ceux venus des Balkans et des 'nouveaux

18. Cf. la campagne *Des relais pour l'alpha* (2007). Le *Guide pratique* accompagnant la campagne est disponible auprès de Lire et Ecrire ou téléchargeable à partir de son site (http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/content/view/99/84/).

19 Pour mémoire, pays devenus membres UE à partir de 2004 ou après : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

pays UE', les apprenants originaires du Maghreb ont cependant repris la 'première place' (20%) qu'ils avaient longtemps eue, suivis par ceux originaires d'Afrique subsaharienne (16%). Les apprenants venus d'Europe centrale et de l'est occupent maintenant le 3ème rang (14%), de même que ceux originaires de Turquie.

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb étaient et restent de loin les plus nombreux (48% des apprenants étrangers), le second groupe étant constitué de personnes venant d'autres pays d'Afrique (15%), le troisième des apprenants de nationalité Turque. Aucun des autres groupes ne dépasse les 6%.

On soulignera par ailleurs que au moins 1.300 apprenants sont des réfugiés, ou demandeurs d'asile ou candidats à la régularisation (17% des apprenants étrangers en Wallonie, 9% à Bruxelles)[20]. Cette proportion, qui fluctue au gré de la situation géopolitique et des politiques belges en matière de gestion des flux migratoires, est en baisse cette année, comme l'an dernier, en légère baisse.
L'accueil des demandeurs d'asile, candidats réfugiés, sans papiers, etc. dans les formations est une question à la fois trop complexe et trop cruciale au plan éthique pour qu'on puisse en dire autre chose, dans le cadre restreint de la présente étude, que la simple mention de leur présence, relativement importante, parmi les apprenants.

[20] Ceci au minimum, car il est fréquent que cette information ne soit pas communiquée, dans un souci de discrétion bien compréhensible. Certains opérateurs indiquent 'oui', sans dénombrer ; d'autres n'indiquent rien alors qu'ils accueillent bien un tel public.

STATUT DES APPRENANTS (selon la source de leurs revenus)

Note méthodologique

Les catégories de statut utilisées dans l'enquête sont conçues pour être 'mutuellement exclusives', ce qui nécessite des subdivisions ordonnées qui ne sont pas forcément perceptibles dans un commentaire portant sur la fréquence des différents statuts.

Nous reproduisons donc pour information ces catégories telles qu'elles se présentent dans l'enquête.

Travaillent	Chômeurs. indemnisés	CPAS (hormis ILA)	Sans revenus personnels (officiels)							(Pré) pensionnés	Allocations Handicap / mutuel.	Autres [catégorie en principe vide]	**Total**
			Demandeurs d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi					**Ss-total** Sans revenus personnels				
				Femme / Homme au foyer	Etudiants, jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile en 1è phase, art. 9.3, etc.	Autres ou non précisé					

La catégorie « Sans revenus personnels » regroupe ceux et celles qui ne disposent pas personnellement d'un revenu officiel, qu'il soit lié à leur activité ou au fait d'être titulaire d'un droit à une indemnité ou allocation. Au sein de cette sous-catégorie on distingue les demandeurs d'emploi (non indemnisés donc) et les non demandeurs d'emploi, sous-groupe qui comporte à son tour les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, ainsi que les demandeurs d'asile en 1ère phase[21], ou en demande de régularisation, etc.

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des catégories et permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.

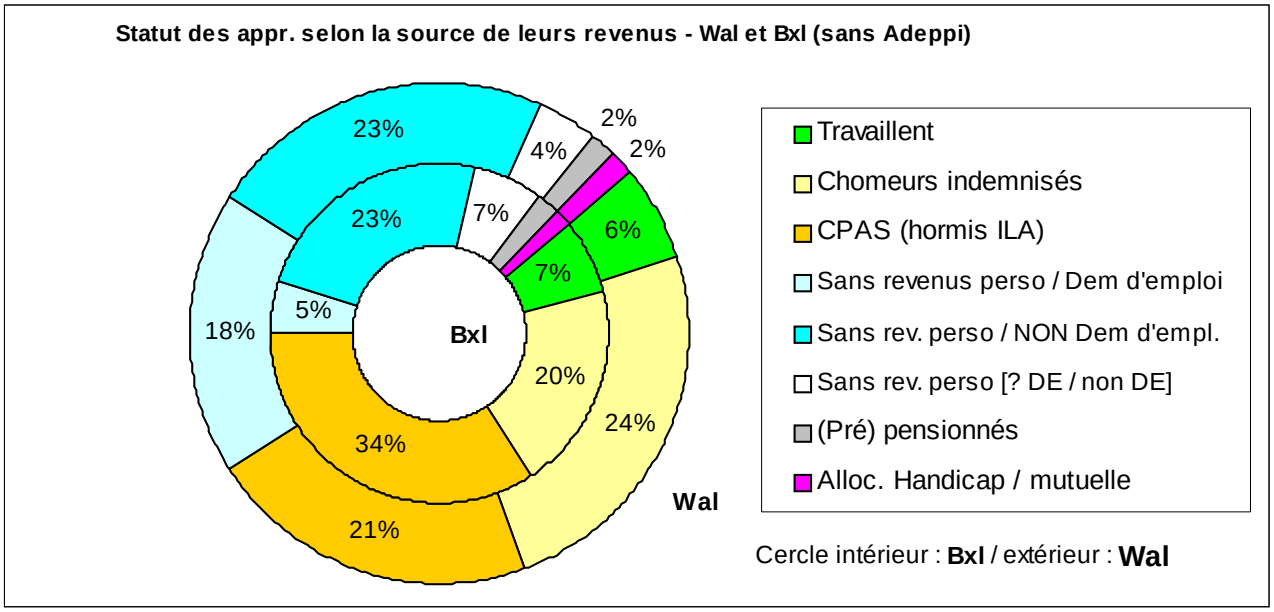

Proportions établies sans la catégorie 'Autres', fort minime (0,4%)

Taux de réponse : 82% pour Bxl, 92% pour Wallonie

[21] Demandeurs d'asile qui sont à ce stade en centre d'accueil ou en ILA (Initiative Locale d'Accueil, c'est-à-dire qu'un logement est mis à leur disposition par un CPAS, assorti des moyens de subsistance octroyés en nature, mais qu'ils ne disposent pas à proprement parler d'un revenu, ni des moyens de s'en procurer).

Au regard de leur statut, les apprenants des deux Régions se ressemblent étonnamment sous certains aspects, alors qu'ils diffèrent nettement sous d'autres.

Les ***ressemblances*** se situent dans la proportion d'apprenants :
- qui ont un travail (7% à Bruxelles, 6% en Wallonie) ;
- qui ne disposent pas de revenus personnels et ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi (23% dans les 2 régions), soit qu'ils ou elles ne souhaitent effectivement pas avoir une activité rémunérée (principalement les femmes au foyer), soit qu'ils ou elles ne sont pas en droit d'y postuler (demandeurs d'asile en 1ère phase, candidats à la régularisation, etc.) ;
- qui sont pensionnés ou prépensionnés (2% dans les 2 régions) ;
- qui bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé (2% également dans les 2 régions).

Des ***différences*** s'observent pour les trois autres catégories pertinentes[22] :
- les chômeurs indemnisés, dont la proportion reste assez proche (20% à Bruxelles, 24% en Wallonie) ;
- les bénéficiaires d'une allocation ou d'une aide du CPAS (34% à Bruxelles, 21% en Wallonie) ;
- et surtout les apprenants qui tout en ne disposant pas d'un revenu personnel sont cependant inscrits comme demandeurs d'emploi (18% en Wallonie, alors qu'ils ne sont que 5% à Bruxelles.

La proportion de loin plus importante de demandeurs d'emploi (chômeurs indemnisés ou demandeurs d'emploi non indemnisés) en Wallonie peut s'expliquer par le fait que les opérateurs de cette Région trouvent davantage qu'à Bruxelles les sources de financement de leurs actions dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Comme en témoignent aussi les proportions très différentes d'apprenants en contrat de formation dans le cadre d'un dispositif d'ISP – 10% à Bruxelles et plus de 40% en Wallonie.

Quoiqu'il en soit des différences ou des similitudes entre les deux Régions en ce qui concerne le statut et les moyens de subsistance des apprenants, ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent avec des personnes submergées par les difficultés de leur vie quotidienne.
C'est une des raisons pour laquelle les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,… et bien sûr le droit de se former.
C'est aussi parce qu'il est impossible – et en tout cas pas souhaitable – de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée par le secteur associatif n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. En sorte que les participants trouvent un soutien et des outils pour chercher une issue à leurs difficultés dans le lieu même de leur formation, ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

[22] La catégorie des apprenants « sans revenus personnels » mais dont on ignore s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi (en blanc dans le graphique) est trop imprécise pour pouvoir être interprétée. Nous la figurons en raison de sa relative importance (4% du total en Wal., 7% à Bxl).

Détail de la vaste catégorie des apprenants sans revenus personnels

	Sans revenus personnels (officiels)								Pour mémoire
	Dem. d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi					Autres / Non précisé DE - Non DE	**Ss-total** Sans revenus personnels	**Total** apprenants (dont le statut est connu)
		Fem / Hom au foyer	Etudiants, jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile 1è phase, art. 9.3, etc.	Ss-total Non DE			
Bxl	**307**	1.255	47	1	78	**1.381**	407	2.095	5.977
Wal	**1.364**	790	92	257	529	**1.668**	287	3.319	7.386
Adeppi				898		**898**		898	898
tot CF	**1.671**	2.045	139	1.156	607	**3.947**	694	6.312	14.261
% Bxl	**15%**	*60%*	*2%*	*0%*	*4%*	**66%**	***19%***	**100%**	
% Wal	**41%**	*24%*	*3%*	*8%*	*16%*	**50%**	***9%***	**100%**	
% CF	**26%**	*32%*	*2%*	*18%*	*10%*	**63%**	***11%***	**100%**	

Proportion d'apprenants ayant un travail

La catégorie des apprenants qui travaillent (ou du moins qui ont un travail officiel) s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000.
Depuis lors, cette proportion varie peu et est, on l'a vu, très similaire dans les deux Régions.
L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.
Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations dans des plages horaires compatibles pour les apprenants au travail, pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail, et sans doute pour imaginer d'autres pistes.

Appr qui ont un travail Comparaison L&E / Autres opérateurs		Ap. dont statut connu	Ap. ayant un travail	%
Bruxelles	L&E et PBA	1.615	145	9,0%
	Autres opérateurs	4.406	294	6,7%
Wallonie	L&E (et parten. Namur)	3.267	237	7,3%
	Autres opérateurs	4.122	224	5,4%
Total (sans Adeppi)		**13.410**	**900**	**7%**

Si les *Lire et Ecrire* comptent une proportion plus forte d'apprenants qui travaillent, elle ne dépasse pas 9% pour l'ensemble de L&E Bruxelles, et à peine 7% pour l'ensemble des régionales wallonnes.

Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'an dernier, pour L&E comme pour les autres organismes.

NIVEAU DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUR

Dans l'ensemble, 57% du public n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, le « diplôme de primaire »).
En y ajoutant les 18% qui possédaient au mieux ce certificat, les 3/4 du public accueilli au cours de l'année 2007 / 2006-07 n'avaient pas dépassé le CEB.

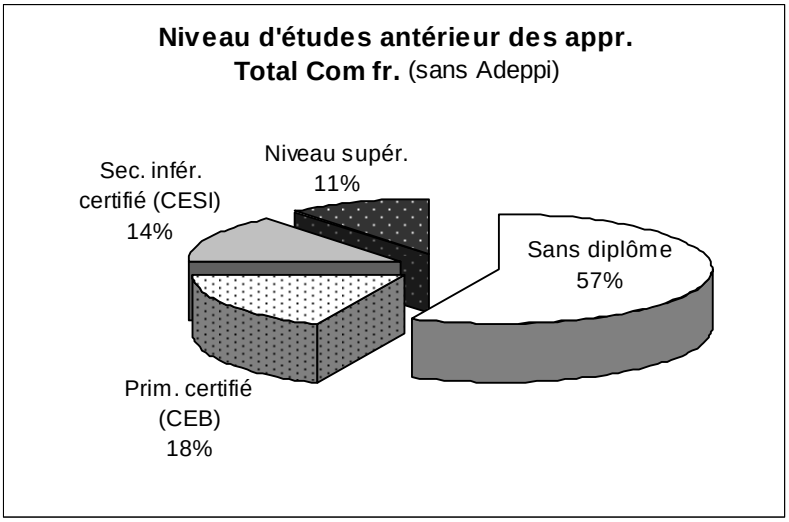

Si la majorité des apprenants avaient donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le fait qu'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques explications.

Pendant quelques années jusqu'en 2001, on a assisté à une hausse constante du niveau de scolarité des apprenants. Une inversion de cette tendance s'est alors amorcée, pour se stabiliser autour de la situation actuelle, puisque les chiffres de cette année sont quasi identiques à ceux de l'an dernier.

Cette évolution témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha ont pris conscience d'une certaine dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes les moins scolarisés. Mais ce recentrage n'aurait pas été possible sans le développement parallèle d'une offre de formation pouvant accueillir les apprenants qui s'adressaient au secteur de l'alpha faute de trouver place ailleurs.
L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a en effet permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

Par ailleurs, la présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète l'élévation des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.
Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.
C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste insuffisante[23], le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

[23] Rappelons que cette année encore, la moitié des opérateurs bruxellois et 40% des opérateurs wallons affichaient « complet » et devaient refuser des candidats (voir p. 6 ci-dessus).

Le graphique suivant montre que le niveau de scolarité antérieure des apprenants est assez différent dans les deux Régions.

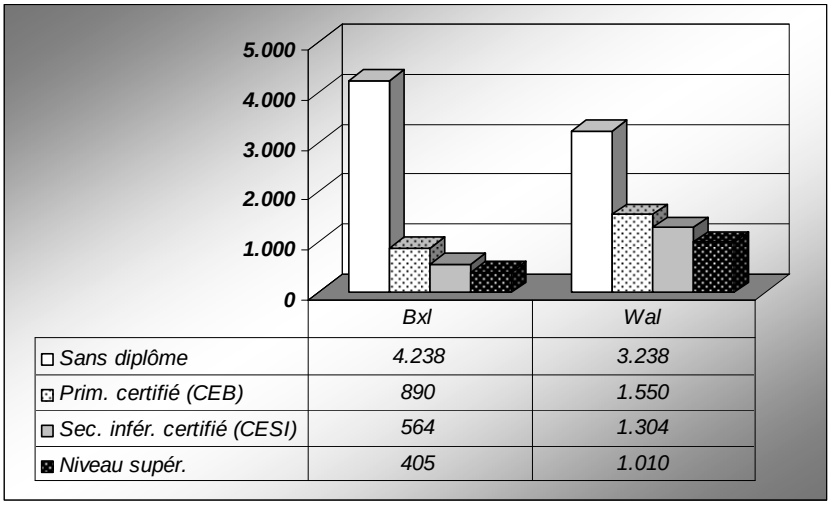

	Bxl	Wal
Sans diplôme	4.238	3.238
Prim. certifié (CEB)	890	1.550
Sec. infér. certifié (CESI)	564	1.304
Niveau supér.	405	1.010

A Bruxelles, 84% des apprenants ont au mieux le CEB, et parmi ceux-ci, la grande majorité n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (70% du public total).
En Wallonie, 46% du public ne dispose d'aucun diplôme, et les trois autres catégories représentent quasi le double de leur proportion à Bruxelles.

DURÉE ET MOMENT DE LA FORMATION

Nombre d'heures de formation suivies par semaine

Situation contrastée dans les deux Régions, qui correspond vraisemblablement à des offres fort différentes, celles-ci variant elles-mêmes en fonction des critères administratifs et de subvention.

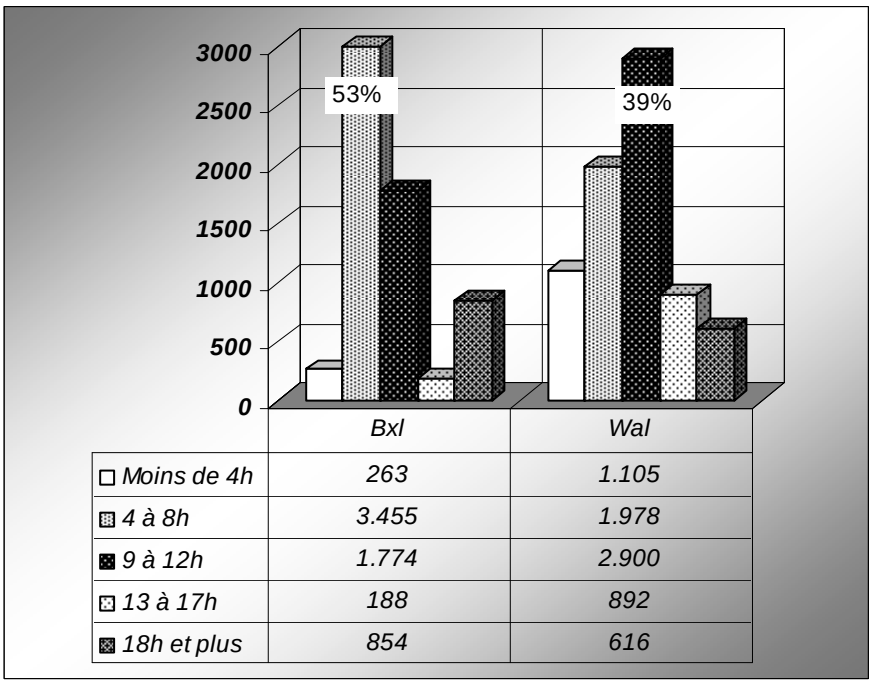

	Bxl	Wal
Moins de 4h	263	1.105
4 à 8h	3.455	1.978
9 à 12h	1.774	2.900
13 à 17h	188	892
18h et plus	854	616

A Bruxelles, 80% des apprenants suivent entre 4 et 12 h de formation par semaine, avec une préférence marquée pour 4 à 8 heures, horaire suivi par plus de la moitié des apprenants.
Les 13% suivant 18 h ou plus, de même que le petit nombre suivant de 13 à 17 h, correspondent aux stagiaires en contrat de formation auprès des organismes reconnus OISP.

Les pratiques sont plus variées en Wallonie, et la durée hebdomadaire y est généralement plus longue. On trouve la même corrélation qu'à Bruxelles entre le suivi d'un horaire long et le fait d'être stagiaire en contrat de formation, mais elle est quantitativement bien plus importante, puisqu'en Wallonie plus de 3.000 stagiaires bénéficient d'un tel contrat.

Les apprenants suivant moins de 4 heures/semaine restent relativement peu nombreux (4% à Bruxelles, mais quand même 15% en Wallonie), mais ils sont en augmentation par rapport à l'an dernier, où à Bruxelles à peine 1% d'entre eux suivaient un horaire aussi léger et 12% en Wallonie.

Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de disponibilités personnelles – encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix et qu'il existe donc une offre diversifiée.
Or l'augmentation du nombre d'apprenants suivant uniquement moins de 4h/semaine – une durée que Lire et Ecrire estime généralement insuffisante pour le type de formation concernée – correspond en fait à une augmentation du nombre d'opérateurs dont l'offre se limite à 4h/semaine. On n'en comptait plus que 7 l'an passé (1 à Bruxelles, 6 en Wallonie), ils sont 13 cette année à proposer uniquement une offre aussi réduite (4 à Bruxelles, 9 en Wallonie).

Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Globalement, 92% des apprenants suivaient les cours en journée, 7% en soirée, et moins de 1% à la fois le jour et le soir.[24]

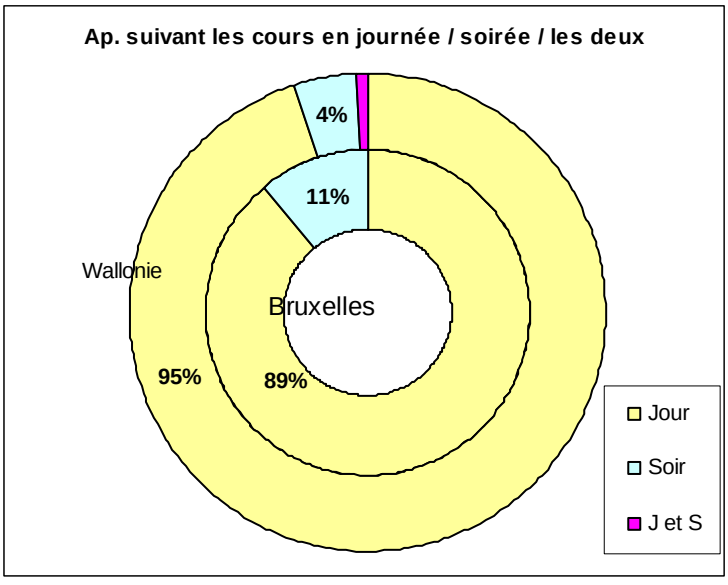

La participation en soirée est évidemment liée à l'importance de l'offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus difficiles à organiser.
En dehors des zones urbaines, il est également moins aisé pour les apprenants de rejoindre de tels cours.
Ceci peut expliquer qu'à Bruxelles, la proportion d'apprenants participant aux cours en soirée soit plus importante qu'en Wallonie.
A Bruxelles, 22 organismes offraient des cours en soirée ; 24 en Wallonie.

Par rapport à l'an dernier, les participants aux cours en soirée ont diminué, de manière importante à Bruxelles (ils étaient 17%, contre les 11% qu'on voit sur le graphique actuel), moindre en Wallonie (où ils n'étaient que 5%, actuellement 4%).

24. Proportions établies sans les apprenants de l'Adeppi, pour lesquels les cours ne peuvent être organisés qu'en journée.

Le plus frappant est que les participants aux cours en soirée ont diminué non seulement en proportions, mais aussi en nombre de personnes, malgré l'augmentation globale du public recensé cette année par l'enquête (et un taux de réponse globalement similaire).

Elargir l'offre de cours en soirée reste pourtant un enjeu si l'on veut accueillir un public non disponible en journée, notamment celui des personnes qui travaillent.
Mais il est vrai aussi que la participation aux cours du soir est particulièrement difficile (garde des enfants, gestion des repas familiaux, etc.) pour les femmes, qui représentent une si large majorité du public actuel.

Les cours en soirée sont nettement plus fréquents dans les formations organisées par L & E.
L&E Bruxelles, qui y a consacré un effort particulier, organise des cours du soir dans chacune de ses 6 locales. Il est vrai que cette année, le nombre d'apprenants suivant les cours en journée / en soirée n'ont pas été communiqués pour 3 de ces 6 locales, ce qui explique sans doute la diminution des participants en soirée qu'on a évoquée plus haut, qui ne serait alors qu'apparente.

Toutes les régionales wallonnes de L&E organisent également des cours du soir (L&E Namur, via ses partenaires directs).

CONTRATS DE FORMATION

4.014 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») leur permettant de bénéficier de certains avantages (rétribution horaire, remboursement des frais encourus, …), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du Forem ou de Bruxelles-Formation.

La situation est à cet égard nettement plus favorable en Wallonie qu'à Bruxelles, puisqu'en Wallonie 41% des apprenants ont un Contrat de formation, contre seulement 10% à Bruxelles (où seuls une dizaine d'opérateurs d'alpha sont agréés comme OISP).

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un Contrat « F 70 bis » est d'être inscrit comme demandeur d'emploi (assortie d'autres conditions, telles que le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation, comme on l'a indiqué plus haut).
Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenants en alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel Contrat, en tout cas à Bruxelles.

Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 79% à Bruxelles, et 69% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion globale de femmes dans l'ensemble du public (respectivement 72% et 64%).

Lire et Ecrire Bruxelles n'étant elle-même pas reconnue comme OISP, elle n'a aucun apprenant en Contrat de formation, tandis qu'on en trouve auprès de toutes les régionales wallonnes de Lire et Ecrire, où ils représentaient d'ailleurs 57% de l'ensemble du public.

3. L'ENCADREMENT

L'enquête 2007 / 2006-07 dénombre 1.349 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, 799 rémunérés et 550 bénévoles.
Comme pour les apprenants, les 'dents de scie' qu'on peut observer dans les courbes ci-dessous correspondent principalement à des variations dans le nombre et le type de répondants (cf. le commentaire sur la constitution des données, pp. 2-3).

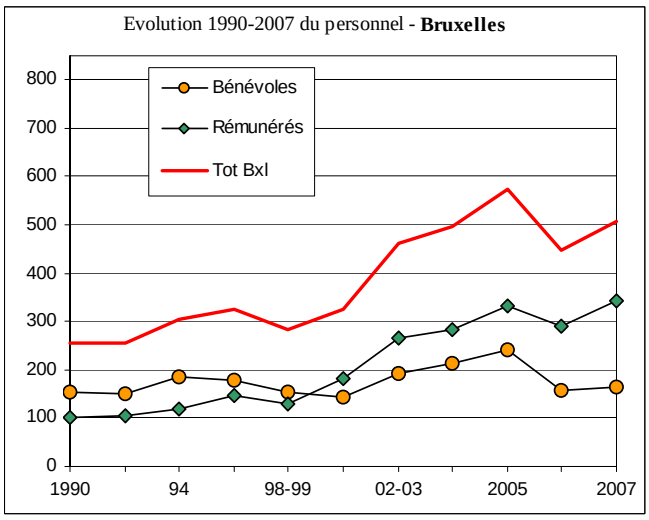

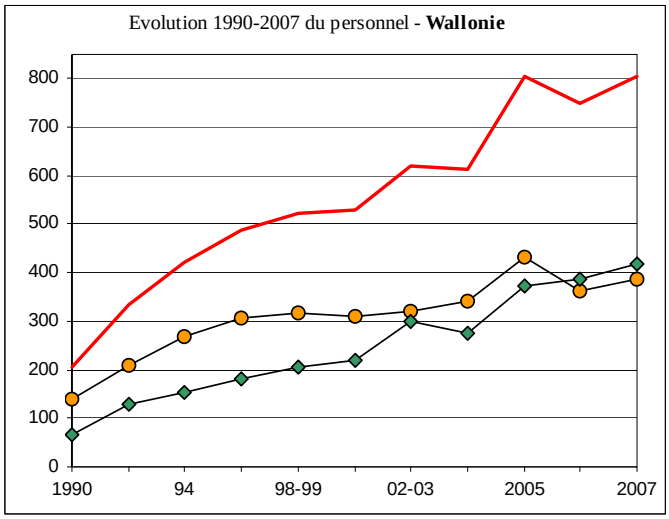

NB : les 2 organismes dont l'aire d'activité est la Communauté française (ADEPPI et L&E - Communauté française) emploient exclusivement du personnel rémunéré (respectivement 27 et 11 rémunérés).

Bien qu'on compte une trentaine de bénévoles de plus que l'an dernier, leur proportion dans l'ensemble du personnel poursuit la baisse amorcée en 2004-05, et cela dans les deux régions.
Elle est maintenant de 32% à Bruxelles (35% l'an dernier) et de 48% en Wallonie (49% l'année dernière, où la part du personnel bénévole passait pour la première fois sous la barre des 50%).

Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des bénévoles. Ils – et elles – ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes.

A Bruxelles, la chute de la proportion de bénévoles est en partie liée au brusque afflux de personnel rémunéré octroyé pour développer le Plan bruxellois pour l'alphabétisation coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles.
L&E Bruxelles fonctionne ainsi exclusivement avec du personnel rémunéré, tandis que les régionales wallonnes de L&E comportent par contre une proportion de bénévoles similaire à celles des autres opérateurs wallons.

Les proportions bénévoles/rémunérés évoquées jusqu'ici sont calculées sur des nombres de personnes, et doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté.

Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 10% de l'ensemble du travail presté dans le secteur[25] (contre 16% l'an dernier) : 14% en Wallonie et 7% à Bruxelles (l'an dernier, respectivement 20% et 11%).

La courbe de croissance du personnel rémunéré est elle aussi légèrement différente selon qu'on prend en compte le nombre de personnes ou le temps de travail effectivement presté par elles.
On observe ainsi que pour bon nombre d'opérateurs, et particulièrement pour les 'nouveaux' (c-à-d ceux qui participaient pour la première fois cette année à l'enquête), le personnel rémunéré ne consacre qu'une part très réduite de son temps de travail aux activités d'alphabétisation.
Les deux petits tableaux ci-dessous permettent de comparer l'évolution en nombre absolu de personnes / en équivalent temps plein (ETP) sur les quatre dernières années. On y observe que la croissance en ETP est légèrement moins forte que celle en nombre de personnes, surtout en Wallonie.

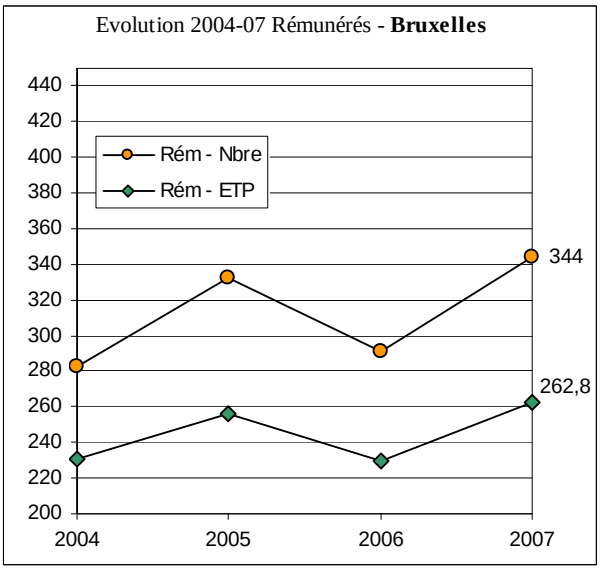

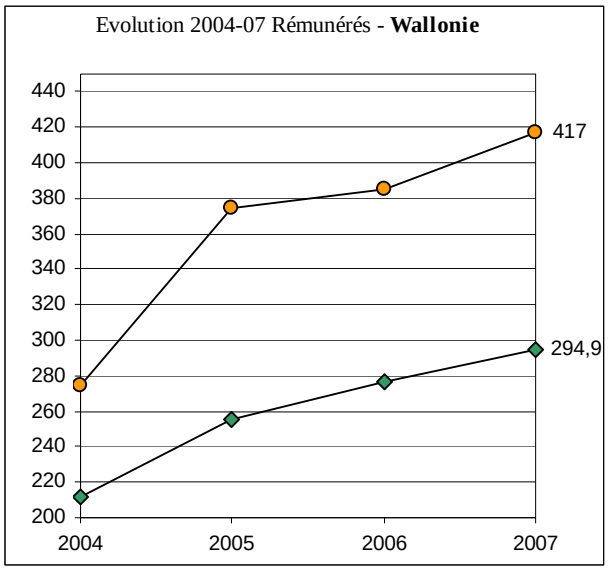

Caractéristiques du personnel

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 78% des rémunérés et 74% des bénévoles sont des femmes.

Caractéristiques des rémunéré-e-s :

- ✓ La majorité des rémunérés (58%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (maintenant harmonisés : ACS à Bruxelles et APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.
  La proportion de personnel PRC est de 56% à Bruxelles, 60% en Wallonie.

[25] Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau « Annexe 2 » en fin de ce document.

Le personnel de L&E Bruxelles est constitué à 90% d'ACS, du fait que 90 postes ACS lui ont été attribués spécifiquement pour le développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

- ✓ La majorité (61%) des rémunérés se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs ou référents pédagogiques).

Toutefois, le nombre de personnes ayant une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, agent de sensibilisation, responsable de projets, etc.) a augmenté au fur et à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait et atteint des proportions importantes.

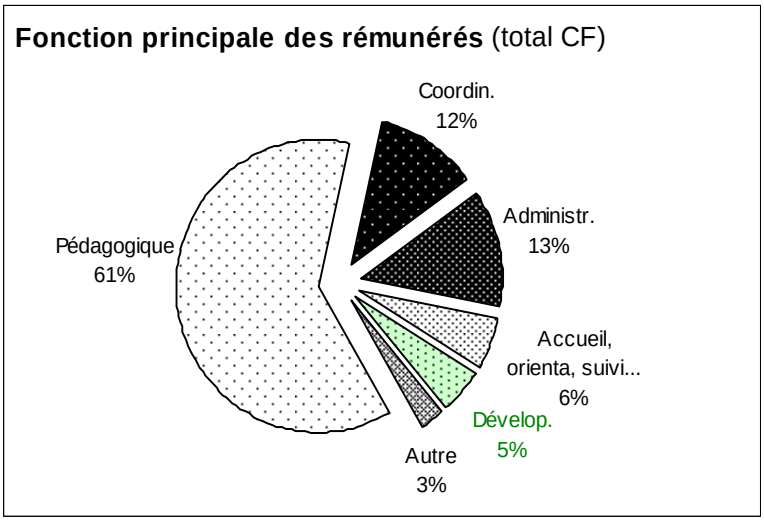

- ✓ Moins de la moitié des rémunérés (49%) consacrent un temps plein aux activités du champ de l'alphabétisation (indépendamment du fait qu'ils sont ou non engagés à temps plein dans l'organisme).
  La proportion de temps partiels est plus importante en Wallonie (57%) qu'à Bruxelles (44%).
- ✓ Plus des 2/3 ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 41% sont diplômés du supérieur non universitaire ; 27% sont universitaires. Ces proportions varient très peu d'une année à l'autre.
  En ce qui concerne les niveaux de formation moins élevés, on notera que la proportion de rémunérés de niveau A3 (CESI) ou A4 (CEB) est nettement plus importante à Bruxelles, du fait d'une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du *Plan bruxellois pour l'alphabétisation*. Des personnes de faible niveau scolaire ont été engagées dans ce cadre, mais à condition que leur profil correspondait bien à la fonction de formateur ; elles ont suivi une formation spécifique à cette fin et bénéficient du soutien de référents pédagogiques.
- ✓ Quant à leur formation initiale, 29% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 22% de type sociale et une minorité (4%) de type psychologique.
  (45% 'Autres', ou sans orientation spécifique.)

Caractéristiques des bénévoles :

- ✓ La majorité des bénévoles (81%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 16% plus de 6 h. Il est exceptionnel que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (16 personnes, soit 3% de l'ensemble).
- ✓ 93% des bénévoles interviennent principalement comme formateurs.
- ✓ 59% d'entre eux collaborent aux activités depuis plus de deux ans, 29% depuis six mois à deux ans ; seuls 12% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- ✓ La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (62%) ; 11% travaillent par ailleurs ; 10% sont chômeurs.
  17% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).
- ✓ Leur niveau de formation initiale est similaire et même légèrement supérieur à celui des rémunérés : 30% d'universitaires, et 68% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire.
- ✓ Près de la moitié des bénévoles avaient suivi au départ une formation de type pédagogique (49%).

Quant à la formation du personnel, soulignons que tant les bénévoles que les rémunérés suivent régulièrement les modules spécifiques de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes 'régionales' de *Lire et Ecrire* et par la coordination L & E - Communauté française.

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes (de 2004 à 2007)

Synthèse Communauté française	2007 / 2006-07							2006 ou 2005-06					2004-2005	
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'appr.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'appr.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
TOTAL WALLONIE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.050	3.007	**8.057**		**417**	294,86	**386**	**7.438**		**385**	276,82	**364**	**7.515**	
Sous-total Lire et Ecrire (& parten. L&E Namur)	2.032	1.247	**3.279**		**161**	134,77	**141**	**3.355**		**198**	164,41	**176**	**3.588**	
Sous-total Autres opérateurs	3.018	1.760	**4.778**		**256**	160,09	**245**	**4.083**		**187**	112,41	**188**	**3.927**	
% Lire & Ecrire (+ partenaires de L&E Namur) **sur Total Wallonie**	40%	41%	**41%**		**39%**	46%	**37%**	**45%**		**51%**	59%	**48%**	**48%**	
Nombre d'organismes ayant / *n'ayant pas* **participé à l'enquête**			**83**	*18*				**64**	*28*				**72**	*20*
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			**26**					**15**					**18**	
TOTAL BRUXELLES														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.211	2.044	**7.255**		**344**	262,76	**164**	**6.639**		**291**	229,83	**156**	**7.719**	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus Conventions **Plan Bruxellois Alpha)**	1.369	715	**2.084**		**95**	91,20	**0**	**2.132**		**98**	95,20	**0**	**1.197**	
Sous-total Autres opérateurs	3.842	1.329	**5.171**		**249**	171,56	**164**	**4.507**		**193**	134,63	**156**	**6.522**	
% Lire & Ecrire (& conventions PBA) **sur Total Bruxelles**	26%	35%	**29%**		**28%**	35%	**0%**	**32%**		**34%**	41%	**0%**	**16%**	
Nombre d'organismes ayant / *n'ayant pas* **participé à l'enquête ***			**107**	*19*				**92**	*35*				**102**	*34*
Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en oeuvre du **Plan d'Alpha** bruxellois			**42**	*0*				**43**	*0*				**31**	*12*
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			**48**					**34**					**31**	

* Les opér. avec convention "Plan Alpha" menant une action en propre **sont comptés deux fois** **(total "net", voir page suiv.)**

	2007 / 2006-07							2006 ou 2005-06					2004-2005	
	Nbre d'appren.			Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'appr.	Alpha (sans données)	Rémun		Bén	Nbre d'appr.	Alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
COMMUNAUTE FRANCAISE														
Lire et Ecrire - Communauté française					**11**	9,21	**0**	**0**		**11**	9,50	**0**	**0**	
ADEPPI (formations en prisons & maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie)	70	828	**898**		**27**	21,00	**0**	**662**		**25**	22,50	**0**	**767**	
Nbre d'organismes agissant s/ l'ensemble de la CF :			**2**					**2**					**2**	
TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	10.331	5.879	**16.210**		**799**	587,83	**550**	**14.739**		**712**	538,65	**520**	**16.001**	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.401	1.962	**5.363**		**267**	235,18	**141**	**5.487**		**307**	269,11	**176**	**4.785**	
Sous-total Autres opérateurs	6.930	3.917	**10.847**		**532**	352,65	**409**	**9.252**		**405**	269,54	**344**	**11.216**	
% Lire & Ecrire (& partenariats) **sur Total CF**	33%	33%	**33%**		**33%**	40%	**26%**	**37%**		**43%**	50%	**34%**	**30%**	

Nombre "net" d'organismes * ayant *l'ayant pas* participé à l'enquête PAR TYPE D'ORGANISME

* **Nbre "net" d'organismes** =
les opér. du PBA organisant des formations "hors convention L&E" sont comptés une seule fois

En Wallonie														
Associations			**71**	*13*				**53**	*22*				**59**	*14*
Opér. (para) publics			**12**	*5*				**6**	*6*				**11**	*4*
Ecoles de prom soc	*Ne sont plus concernées par l'enquête*							**5**	*0*				**2**	*2*
Total			**83**	*18*				**64**	*28*				**72**	*20*
A Bruxelles														*PBA sans données : 12*
Associations			**71**	*15*				**66**	*25*				**73**	*17*
Opér. (para) publics			**14**	*4*				**11**	*5*				**11**	*3*
Ecoles de prom soc	*Ne sont plus concernées par l'enquête*							**0**	*5*				**4**	*2*
Total			**85**	19				**77**	35				**88**	34
En Com. Franç.														
Associations			**2**	*0*				**2**	*0*				**2**	*0*
Nombre d'organismes - Total "net"			**170**	*37*				**143**	*63*				**162**	*54*

ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

2007 / 2006-2007	*Nbre. appr.*	Rémunérés		Bénévoles			Total			Taux d'encadr.	
		nbre. rém.	équiv. tps plein	*nbre. bén.*	nbre bén. tps trav connu	équiv. tps plein (1)	*nbre. B + R*	B + R tps trav connu	équiv. tps plein	Ap. p/ pers. Taux brut (2)	Appr. p/ éq. t. pl. (3)
					NB : lacune tps de trav de bén (21 Bén, auprès de 5 opérateurs)						
Bruxelles	***7.255***	*344*	262,8	*164*	**146**	20,3	*508*	**490**	283,0	14	**26**
% rém / bén, en **nbre de pers.**		**68%**		**32%**			100%				
% rém / bén, en **éq. tps plein**			**93%**			**7%**			100%		
Wallonie	***8.057***	*417*	294,9	*386*	**383**	47,7	*803*	**800**	342,6	10	**24**
% rém / bén, en **nbre de pers.**		**52%**		**48%**			100%				
% rém / bén, en **éq. tps plein**			**86%**			**14%**			100%		
L&E Commun. fr.	***0***	*11*	9,2	*0*		0	*11*	**11**	9,2		
Adeppi	***898***	*27*	21,0	*0*		0	*27*	**27**	21,0	33	**43**
Total CF	***16.210***	*799*	587,8	*550*	**529**	68,0	*1.349*	**1.328**	655,8	12	**25**
% rém / bén, en **nbre de pers.**		**59%**		**41%**			100%				
% rém / bén, en **éq. tps plein**			**90%**			**10%**			100%		

(1) Calcul tps de travail des bénévoles (données en h/sem.) : 36 h/sem. = 1 éq. tps. plein.
(2) Taux brut = nbre total d'appr. divisé par nbre total de membres du personnel (rém. + bén.)
(3) Taux d'enc. éq. tps. plein = nbre total d'appr. divisé par total d'éq. tps. pl. des membres du personnel (rém. + bén.)
N.B. : L'estimation du taux d'encadrement est basée sur une moyenne, et comporte en ce sens un **biais** important (= un même poids est donné à chaque apprenant, quel que soit le nombre d'heures de formation suivies par semaine).